

PRISE DE POSSESSION DE LA CATHÉDRALE

De Montréal

Le premier mai 1894 restera, dans les annales de l'Eglise catholique du diocèse de Montréal, une date mémorable. Elle aura plus de relief, en quelque sorte, que celle du 25 avril dernier, qui a marqué l'inauguration de la cathédrale de Saint-Jacques-le-Majeur, parce qu'elle ouvre vraiment une ère de permanence dont la première date n'était, à vrai dire, que le prélude.

Le coup d'œil qu'offrait l'Eglise en ce jour était imposant et touchant à la fois. C'était bien la fête vraiment religieuse qui convenait à cette prise de possession par Monseigneur l'archevêque de Montréal et son clergé, de la mère des églises de ce diocèse.

Toutes les communautés religieuses et toutes les classes de la société étaient représentées dans le vaste temple, et les institutions catholiques d'enseignement comptaient un nombreux contingent d'élèves, accompagnés de leurs professeurs religieux et religieuses.

Les Dames de la Congrégation, les Sœurs de Ste-Anne, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, les Sœurs de la Providence, les Sœurs Grises, les Sœurs de la Miséricorde et les Petites Sœurs des Pauvres assistaient également avec une partie de leurs élèves.

Dans le chœur, dont les larges dimensions se prêtent merveilleusement à recevoir une foule imposante, était placé le clergé, qui avait tenu à venir féliciter Sa Grandeur Mgr Fabre de la définitive ouverture de sa cathédrale aux cérémonies du culte.

On y remarquait NN. SS. Gravel, évêque de Nicolet, et Decelles, évêque de Druzipara, une foule de prêtres tant de la ville que de la campagne, ainsi que plusieurs membres du clergé des diocèses étrangers.

Le jour choisi pour cette fête coïncidait avec le 21^{ème} anniversaire de la consécration épiscopale de notre vénéré pasteur : souvenir touchant et qui lui rappelait les émotions profondes ressenties au moment où il était revêtu de la plénitude du sacerdoce.

Sa Grandeur officiait pontificalement.

M. le grand vicaire agissait comme prêtre assistant.

Les diacres d'honneur étaient MM. les chanoines Leblanc et Racicot. M. l'abbé Lesage, chanoine honoraire, curé de